# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# **DU 2 NOVEMBRE 2021**

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception de :

- Michel LORRAIN donnant pouvoir à Patrick MASSENET.

Etait également présent, Monsieur MARJOLLET, Commissaire aux comptes.

### Approbation du dernier compte rendu de Conseil d'Administration

Le Président recueille la validation du projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 6 septembre 2021 dernier.

### Bilan comptable et comptes de résultats

Le bilan comptable ainsi que les comptes de résultats sont distribués à tous les participants.

Le Président Patrick MASSENET reprend les comptes et expose le résultat qui est de 578 654 € contre -594 001 € l'année dernière. Cette différence est expliquée en grande partie par le paiement des taxes territoriales en N+1.

On constate également un équilibre des comptes sur deux ans.

Le commissaire aux comptes, Monsieur MARJOLLET, affirme la certification des comptes et du bilan en l'état. Il apporte de plus quelques précisions dont nous devrons tenir compte à l'avenir.

L'ensemble des Administrateurs sont invités à regarder le bilan et les comptes de résultats plus précisément et de faire remonter leurs remarques auprès du Directeur pour un retour au prochain Conseil d'Administration. En ce sens, l'accès aux grands livres de la Fédération est naturellement ouvert.

Le bilan et les comptes de résultats sont adoptés à l'unanimité.

## Point sur les dégâts en cours

Si les dégâts sont globalement en baisse, notre inquiétude sur le retard de l'avancement des cultures, exprimée au dernier CA, était fondée. En effet, sur l'ensemble des massifs, les dégâts se sont accélérés sur les deux derniers mois. Les dégâts s'élèvent actuellement à 595.06 hectares, dont 42 hectares de dégâts de cerf. Nous dépassons donc déjà malheureusement les 500 hectares de SMT au

niveau du département. Il reste encore des maïs grain sur pieds mais nous espérons ne pas dépasser les 650 hectares.

Si les dégâts sont en forte réduction au niveau des surfaces, nous sommes victimes d'une envolée des prix des céréales et des oléagineux. Ainsi, la facture de dégâts pourrait être égale voir supérieure à la facture de N-1.

Un point sur les dégâts sera fait début décembre, de nouvelles attributions pourront alors être réalisées sur les secteurs à problèmes.

### Avancement des procédures : Loi indemnisation des dégâts

Le Président MASSENET fait un point de route sur l'avancement des deux procédures liées à la remise en cause de la loi sur l'indemnisation des dégâts de gibier aux cultures :

- Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) : la FNC saisit le Conseil Constitutionnel
- <u>Partie indemnitaire</u>: la procédure suit son cours. Le maintien de la procédure sera évalué en fonction du retour des négociations au niveau national. Après plusieurs sondages dans diverses fédérations, l'Etat avancerait, en retour, plusieurs propositions pour prendre en charge une partie de l'indemnisation des dégâts.

#### Réservataires et indemnisation

Les réservataires de droit de chasse doivent assurer la chasse d'une part mais également la prévention des dégâts sur leur territoire. En cas de manquement à ces obligations, la FDC54 se réserve le droit de prendre des mesures au moment du paiement des indemnisations.

### ONF: nouveaux avenants aux contrats cynégétiques et sylvicoles

Les nouveaux avenants aux contrats cynégétiques et sylvicoles viennent à l'encontre du SDGC. En effet, ils interdisent l'agrainage sur les périodes hivernale et automnale. Sachant que 30% des dégâts en moyenne sont réalisés sur ces périodes, les chasseurs de Meurthe-et-Moselle, ne peuvent souffrir de cette décision unilatérale, qui augmentera considérablement la facture dégâts dont nous sommes les uniques payeurs.

Un courrier, à destination du Préfet de Meurthe-et-Moselle, sera envoyé au plus vite.

### **Etang d'ATTON**

Le Vice-Président Philippe GOETZMANN fait un rapide retour sur l'avancement des travaux sur l'étang de la Fondation à ATTON. Un talutage des berges, des coupes de peupliers, ainsi qu'une plantation de ripisylve ont été réalisés.

Les visites scolaires, encadrées par Lou MORYN, ont débuté et un sentier de piégeage destiné à la formation va être mis en place.

## Projet Eco Contribution / GIC de la Colline

Le Vice-Président Philippe GOETZMANN fait part d'un projet Eco contribution pluridisciplinaire, faisant intervenir la FDC, les chasseurs du GIC de la Colline, les agriculteurs, les municipalités et les intercommunalités, se met en route. Il a pour objectif, de recréer des milieux favorables en replantant des haies ou en créant des mares. Ces milieux favorables au petit gibier, le sont aussi pour de nombreuses espèces animales ou végétales de la trame verte et de la trame thermophile.

## **Questions diverses**

Plusieurs Administrateurs, notamment du pays Haut et du Sud du département, font remonter le désir des chasseurs locaux de délocaliser les formations sécurité. Aussi, des dates de formations seront proposées à TELLANCOURT ainsi qu'à OGEVILLER à partir de la seconde session.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 19h30 et un repas convivial est partagé.

Le Président Le Secrétaire

P. Massenet M. Lorrain